



CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Procès-Verbal de la séance du jeudi 3 septembre 2020 à 18h30.

L'an deux mille vingt, le jeudi trois septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune d'AVENSAN, exceptionnellement convoqué le mardi premier septembre deux mille vingt s'est réuni à la salle des fêtes de la plaine des sports Claude BLANC – route du Poteau, sous la présidence de M. Patrick BAUDIN, le Maire d'AVENSAN.

Présents : Mme Patricia ARNAUD, M. Yann BARBOT, M. Patrick BAUDIN, Mme Barbara BURELLI, Marie-Noëlle DUPUY, M. Henri DUTHIN, M. Damien ELOI, M. Patrick HOSTEIN, M. Christophe JACOBS, Mme Mariannick LAFITEAU, Mme Marlène LAGOUARDE, Mme Chantal LAHAYE, Mme Martine MOREAU, M. Patrick NURBEL, M. Laurent PASCUAL, M. Sébastien PICOT, Mme Nathalie PUIGCERVER, M. Yannick RAFFA, Mme Christine TRIVES.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme Amélie BENTO BERNARDO (procuration à M. Patrick HOSTEIN), Mme Marie-Laure LURTON (procuration à Mme Patricia ARNAUD).

Absents excusés :

Absents : M. Bernard DELEPINE, Mme Nathalie BEGAIN.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h40.

M. le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal, et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire propose à Mme Martine MOREAU d'être secrétaire de séance. Cette dernière a accepté et Monsieur le Maire l'en a remerciée.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de cette assemblée et le caractère exceptionnel de sa convocation :

- **Délibération n°2020/09/81** – Désignation des représentants de la commune au sein de l'Office de Tourisme Médoc Plein Sud.

1- Délibération n°2020/09/81 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'OFFICE DE TOURISME MEDOC PLEIN SUD :

Le rapporteur : M. Patrick BAUDIN, le Maire

Le conseil municipal de la commune d'AVENSAN,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'à l'issue de ces élections il y a lieu de procéder au renouvellement des délégués appelés à siéger au sein des organismes, pour y représenter la commune, ces désignations étant effectives pendant la durée du mandat ;

Considérant l'urgence qu'il y a à désigner ces délégués pour le Conseil Communautaire du 17 septembre 2020, pour lequel nous avons appris mardi 01 septembre que la délibération désignant les représentants de la communauté de Communes de la Médullienne serait à l'ordre du jour au dit conseil,

Considérant l'urgence qu'il y a à nommer les délégués des communes appartenant à la Communauté de Communes de la Médullienne afin que l'Office de Tourisme Médoc Plein Sud, puisse réunir son Comité de Direction et procéder au vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019 dans les meilleurs délais, afin d'éviter une saisine de la Chambre Régionale des Comptes

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

- De désigner les délégués tels que nommés ci-dessous au sein de l'Office de Tourisme Médoc Plein Sud et ce pour y siéger et représenter la commune d'AVENSAN :
- De désigner le titulaire et son suppléant pour siéger à l'Office de Tourisme Médoc Plein Sud
 - M. Patrick BAUDIN, Maire d'Avensan, en qualité de titulaire,
 - Mme Christine TRIVES, Adjointe au maire en charge des Affaires Culturelles, en qualité de suppléant ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.

Patricia ARNAUD	
Yann BARBOT	
Patrick BAUDIN	
Nathalie BEGAIN	
Amélie BENTO-BERNADO	(Procuration à M. Patrick HOSTEIN)
Barbara BURELLI	
Bernard DELEPINE	
Marie-Noëlle DUPUY	
Henri DUTHIN	
Damien ELOI	
Patrick HOSTEIN	
Christophe JACOBS	
Mariannick LAFITEAU	
Marlène LAGOUARDE	
Chantal LAHAYE	
Marie-Laure LURTON	(Procuration à Mme Patricia ARNAUD)
Martine MOREAU	
Patrick NURBEL	
Laurent PASCUAL	
Sébastien PICOT	
Nathalie PUIGCERVER	
Yannick RAFFA	
Christine TRIVES	